



Conseil Général de l'Ardèche

Olivier PEVERELLI

Conseiller Général

Président de Vivarais Habitat (OPDHLM)

Conseiller Municipal de LE TEIL

Dans F?

Monsieur Philippe MARZOLF
Président
de la Commission Particulière
du Débat Public
Politique des Transports
Vallée du Rhône - Arc Languedocien
26 bd St-Roch
84000 AVIGNON

Privas, le 3 mars 2006

Objet : liaisons routières moyenne Vallée du Rhône

RECU le

08 MAR. 2006

Monsieur le Président

Jean-Louis JULLIAN, Maire de Châteauneuf-du-Rhône, et moi-même, avons l'honneur de vous faire parvenir copie pour information du courrier adressé à Messieurs les Préfets de la Drôme et de l'Ardèche s'agissant de la problématique des liaisons routières sur le secteur aggloméré Montélimar – le Teil – Ancône – Rochemaure – Viviers – Châteauneuf-du- Rhône.

Cette démarche témoigne, à l'approche du Débat Public s'attachant au devenir des transports dans la Vallée du Rhône, de l'importance majeure que revêt ce dossier pour l'ensemble des élus concernés.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Olivier PEVERELLI

Hôtel du Département

Quartier la Chaumette

B.P. 737 - 07 007 PRIVAS Cedex

Tél : 04 75 66 75 50 - Fax : 04 75 66 75 52

Site internet : www.cgo7.fr

Jean-Louis JULLIAN,

Quartier le Pastourel

07400 LE TEIL

Portable : 06 85 10 02 49

o.peverelli@wanadoo.fr

Terre d'Audace

Département de l'Ardèche

RECU le

09 MAR. 2006

Monsieur le Préfet de l'Ardèche

Monsieur le Préfet de la Drôme

PRIVAS, le lundi 23 janvier 2006

Monsieur le Préfet,

Les territoires ardéchois et drômois sont particulièrement sensibles aux problématiques des liaisons routières est-ouest comme à l'amélioration des conditions de circulation sur les axes nord-sud.

Cet aspect revêt une importance spécifique dans le secteur aggloméré de Montélimar-Le Teil-Ancône-Rochemaure-Viviers-Châteauneuf du Rhône.

Sur ce secteur, l'ensemble des élus, les acteurs du territoire et diverses associations, ne cessent de mettre en avant les problèmes rencontrés :

- Difficultés dans la traverse nord-sud du Teil (RN 86) et dans la liaison est-ouest (raccordement de la RN 102 qui vient de faire l'objet d'un classement en GLAT).
- Report du trafic sur la RD 107 avec les difficultés que cela produit dans les traverses de Viviers, Saint-Thomé et Alba-la-Romaine.
- Nécessité de traiter le problème de la traversée de Viviers, Châteauneuf du Rhône et Malataverne à la fois en ce qui concerne les liaisons vers l'autoroute A7 et les liaisons vers Montélimar.
- Contournement de Montélimar où la RN7 a des caractéristiques insuffisantes et traverse des zones de plus en plus urbanisées.

L'examen de ces problèmes démontre rapidement les interactions qui existent entre eux. Ils ne peuvent donc être résolus sans une vision globale de l'aménagement des infrastructures sur l'ensemble du secteur concerné.

Les solutions à imaginer se doivent néanmoins d'être réalistes, et pour cela il est important que des phases fonctionnelles puissent être établies, avec l'identification de leurs priorités.

Les élus communaux, départementaux et régionaux, ainsi que les parlementaires signataires du présent courrier, vous sollicitent afin que les services de l'Etat engagent sans délai l'étude globale nécessaire.

Cette urgence est justifiée par les conditions actuelles de trafic et de sécurité, mais également par le lancement prochain du débat public sur le transport dans la vallée du Rhône, pour lequel l'étude constituera une contribution significative.

Cette approche globale, interdépartementale, devra faire l'inventaire des solutions possibles, de leur phasage et de leur pertinence à traiter l'ensemble des problèmes identifiés qui sont rappelés dans le présent courrier.

Cette démarche doit pouvoir être conduite dans les meilleurs délais afin que tous les partenaires puissent en soutenir les conclusions dans le cadre du futur débat public concernant la vallée du Rhône.

Un maximum de solutions réalistes sera rendu possible par la réalisation des opérations déjà prévues à l'actuel Contrat de Plan Etat-Région, et notamment la dernière tranche de la déviation de la RN 86 au nord du Teuil, dont la concrétisation apparaît aux yeux de tous comme un préalable urgent.

Nous vous sollicitons, Monsieur le Préfet, afin que vous puissiez nous faire part de vos réactions, ainsi que la méthodologie et les délais que vous envisagez pour répondre à cette proposition qui permettra à tous d'avancer dans la concertation et de conforter les choix urgents de tracés routiers que l'Etat, notamment, devra faire sur la RN 102 et la RN 7. Nous sommes à votre disposition pour participer conjointement à une première réunion de travail.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

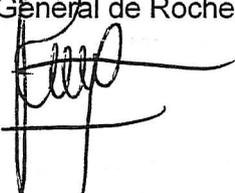
Michel TESTON
Président du Conseil Général de l'Ardèche



Pascal TERRASSE
Député de l'Ardèche



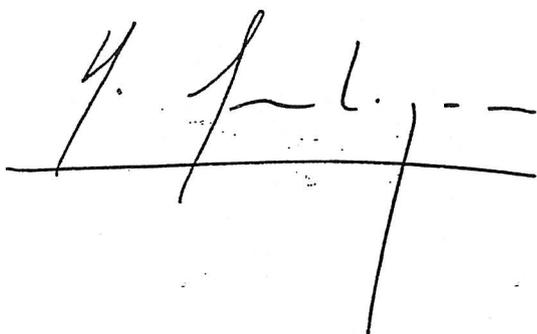
Robert COTTA
Vice-Président du Conseil Général de l'Ardèche
Conseiller Général de Rochemaure



Olivier PEVERELLI
Conseiller Général de l'Ardèche



Hervé SAULIGNAC,
Conseiller Régional



Didier GUILLAUME
Président du Conseil Général de la Drôme



Eric BESSON
Député de la Drôme



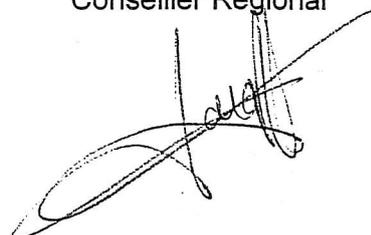
Anne-Marie REME-PIC
Vice-Présidente du Conseil Général de la Drôme
Conseillère Générale de Montélimar 2



Jean-Luc VINCENT,
Conseiller Général de Montélimar 1,
Maire d'Ancône



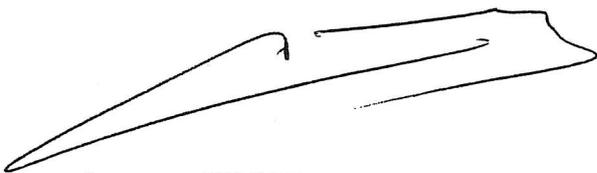
François JACQUART,
Conseiller Régional



Nichèle EYBALIN,
Conseillère Régionale



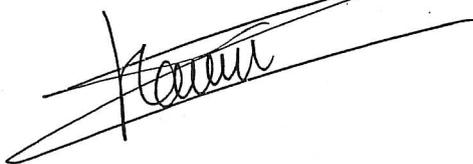
Christian LAVIE,
Maire de La Teulade



Jacques NOON,
Maire de Rochemaine

Christian Leary
clear

Pierre MAURIN,
Maire d'Alba-la-Romaine



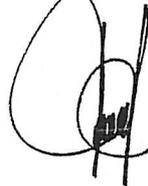
Alain FLORIBERT,
Maire d'Aubignas



François LOUVET,
Maire de Viviers



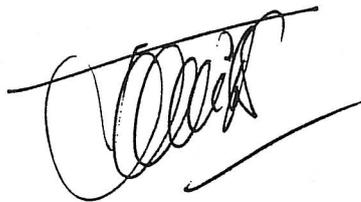
Alain FALLOT,
Maire de Malstavernne



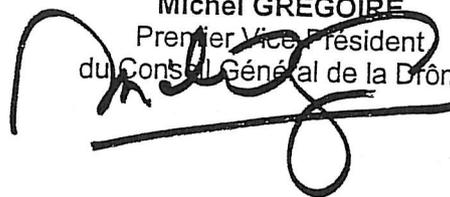
Jean-Pierre LOVICHÉ,
Maire de Saint-Thomé



Jean-Louis JULLIAN,
Maire de Châteauneuf du Rhône



Michel GREGOIRE
Premier Vice Président
du Conseil Général de la Drôme



Copies :
DOE 07
DOE 28
Préfet de Région
DRE
PCR